

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi le 4 juin 2018, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel  
M. Benoit Lussier  
M. Jérôme Dionne  
M. François Therrien  
M. Alexis Beaupré  
M. Éric De Courval

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

M. Marc-André Gosselin constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la séance.

2018-06-82

Adoption de l'ordre du jour

M. Benoit Lussier, appuyé par M. Alexis Beaupré, propose l'adoption de l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2018-06-83

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018

M. Éric De Courval, appuyé par M. Jérôme Dionne, propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 tel que déposé et présenté. *Adopté.*

2018-06-84

Contrat pour la tonte de la pelouse pour les terrains de la municipalité

Il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyée par M. François Therrien d'engager M. Yvan Bergeron pour effectuer la tonte de la pelouse sur les terrains municipaux. Un montant forfaitaire de 300\$ par semaine sera alloué à ce travail. La directrice générale et secrétaire trésorière est autorisée à signer le contrat avec M. Yvan Bergeron.

Affaires découlant des derniers procès-verbaux

- M. Marc-André Gosselin nous fait part d'une très bonne nouvelle. Il est fort probable que le projet des eaux usées soit finalement subventionné. Rien n'est encore officiel mais nous pourrions recevoir entre 80 et 85% du coût du projet en subvention. Nous verrons à ce moment, si nous pourrions utiliser d'autres subventions pour combler le reste des coûts.
- Après avoir fait inspecter le tracteur John Deere de la municipalité et constaté qu'il est désormais inutilisable et que sa valeur résiduelle est minime, il a été proposé à M. Georges Boudreault d'aller le récupérer et d'en disposer à sa convenance. En échange, il a aussi fait gratuitement l'entretien saisonnier du tracteur Kubota.
- Nous apprenons que le projet du petit Rang 10 est en cours. Tout sera fait pour que ce projet se réalise cet été. Cependant la subvention s'y rattachant sera maintenant disponible même si les travaux n'étaient effectués que l'an prochain, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment.
- La servitude pour les poteaux d'Hydro et de Télébec sur les terrains de la rue Lupien a finalement été notariée.
- M. le maire nous fait état du projet de la réhabilitation de la rue Vigneault. La bonne nouvelle est que le règlement d'emprunt a été accepté. Nous en sommes à l'étape de recevoir l'approbation du Ministère pour la subvention. Cette étape est obligatoire avant de lancer les travaux. Nous attendions depuis environ un mois d'avoir les nouvelles modalités de ce programme. Nous ne les avons reçues que le 30 mai. Nous avons adopté la résolution le 4 juin et l'avons acheminée au ministère le 5 de juin. La mauvaise nouvelle est que la soumission reçue par Pavage Boisvert que nous avons accepté n'est valide que jusqu'au 15 juin. Nous devons donc impérativement recevoir l'acceptation du ministère pour cette date sinon le projet sera compromis.

- La rencontre avec M. Bajus pour la partie mitoyenne entre sa propriété et le dépanneur a été remise à plus tard.
- Une offre d'aide à la commission scolaire pour le changement du drapeau de l'école ayant été faite, la commission scolaire nous remercie de l'offre mais des employés procéderont bientôt à la peinture du mât et au changement du drapeau.
- Pour répondre à un questionnement des conseillers au sujet de la validité du droit acquis sur les installations de piscines, la directrice générale par intérim informe les membres du conseil qu'effectivement pour les installations faites avant le 22 juillet 2010, il existe un droit acquis.

2018-06-85

Achat de chaises pour la table du conseil

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel de faire passer le budget pour l'achat de huit chaises pour la table du conseil 2 000\$ à 2 500\$

Ratification des comptes payés en mai 2018

	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
AD	Hydro-Québec	Luminaires de rues du 1 <sup>e</sup> au 30 avril	343,74 \$
AD	Télébec	Téléphone du 4 mai au 3 juin	156,14 \$

2018-06-86

Autorisation pour la ratification des comptes payés en mai 2018

M. Jérôme Dionne, appuyé par Mme Gaétane Trudel, propose que les comptes payés durant le mois de mai 2018, soient approuvés et ratifiés par le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim. *Adopté.*

COMPTES DU MOIS DE JUIN 2018

	CHÈQUE FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
5786	Garage R. Tourigny	Diésel pour le tracteur	30,00 \$
5787	Pinard & Frères	Jardinières	1 413,33 \$
5788	Excavation A.S.	Pulvérisation de l'asphalte de la rue Vigneault en 2017	3 036,05 \$
5789	Ministre des finances	Service de la sûreté du Québec (1 <sup>e</sup> ver)	17 703,00 \$
5790	Grengo	Location photocopieur du 12-06 au 12-07	115,26 \$
5791	Marc-André Gosselin	Remb. achats téléphone, téléviseurs, équipements informatiques et 3 mois de Google app.	2 937,81 \$
5792	Buropro	Papeterie	141,87 \$
5793	Canadien National	Taxes payées en trop	314,23 \$
5794	FQM	Honoraires professionnels	1 027,31 \$
5795	Kubota Victoriaville	Huile et filtre pour le tracteur Kubota	75,41 \$
5796	Infotech	Banque d'heure et déplacement	1617,95 \$
5797	Martine Lebeau	Remb. achat balayeuse	183,95 \$
5798	Martine Lebeau	Salaire du 23-04 au 5-05 et du 7-05 au 19-05	1 753,00 \$
5799	RISI de Bulstrode	Fausse alarme Citadelle (887,75\$), Feu illégal sans permis (1 513,03\$)	2 400,78 \$
5800	Canadien National	Passage à niveau du 1-05 au 31-05	279,00 \$
5801	Megaburo	Agrafes (63,24\$), compteur noir (41,77\$) compteur couleur (50,30\$)	155,31 \$
5802	Dépanneur Aston	Achats réception et certificat	51,08 \$
5803	Yvan Bergeron	Tonte pelouse du 16 au 31 mai	750,00 \$

5804	Georges Boudreault	Pressage de bacs (143,72\$) et tonte de pelouse au 1305 principale (51,74\$)	195,46 \$
5805	La Capitale	Assurance du 1-06 au 30-06	101,48 \$
5806	RIGIDBNY	Versement de juin	2 064,79 \$

2018-06-87

Autorisation de dépense pour le paiement des comptes du mois de juin 2018

M. Benoit Lussier, appuyé par M. Éric De Courval, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve et autorise le paiement des comptes du mois de juin 2018, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

## 1. RIGIDBNY

Mme Gaétane Trudel nous fait part qu'elle a assisté à une réunion. Il a été question entre autres d'installer des bacs chez une trentaine d'agriculteurs pour la récupération des plastiques agricoles. Plusieurs points ont été remis à cause du changement de direction qui aura lieu prochainement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Jean-Claude Morin demande où en est le projet de lampadaire sur la rue Lupien. Nous lui faisons part que les luminaires sont commandés et auraient dû arriver le 1<sup>e</sup> juin. Ils seront probablement installés dans les prochains jours et nous pourrions alors demander à Hydro de venir les raccorder.

Mme Gaétane Trudel demande s'il n'y a pas quelque chose que la municipalité pourrait faire contre les mouffettes. M. Gosselin lui explique la problématique et que c'est malheureusement au citoyen, individuellement de gérer la situation.

M. Georges Boudreault demande s'il serait possible d'élargir le fossé près des conteneurs et de le mettre droit au lieu de courbé. Cela faciliterait grandement le déplacement des bacs. Le conseil mandate la directrice générale par intérim de demander Peter Schmid et M. Boudreault pour creuser et installer un autre tuyau.

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

- M. Michel Lamothe doit refaire l'asphalte dans son entrée de cour. Par contre le ponceau a monté par le gel et il se demandait qui devait s'en occuper étant donné que la municipalité a fait fermer le fossé et asphalté par-dessus dans cette rue. Le conseil explique que le creusage du fossé est de la responsabilité de la municipalité mais que le tuyau appartient au citoyen.

2018-06-88

Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Attendu que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2018, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

En conséquence il est proposé Par M. Éric De Courval, appuyé par M. Alexis Beaupré et résolu que la Municipalité d'Aston-Jonction :

1. se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2018 ;
  2. s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits ;
  3. nomme la directrice générale à titre de représentante autorisée à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux. *Adopté*
- La directrice générale par intérim présente au conseil la confirmation de la subvention du député M. Donald Martel dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 12 000\$.

- Une demande de travaux dans les fossés de la municipalité dans le rang 10 est demandée par la Ferme Chouinard. M. Marc-André Gosselin demande à procéder à certaines vérifications avant de permettre le travail dans les fossés.

2018-06-89

Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL) réhabilitation rue Vigneault (segment no 86)

Considérant que la municipalité d'Aston-Jonction a pris connaissance des nouvelles modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que la municipalité d'Aston-Jonction a présenté une demande d'aide financière au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL (No RIRL 2016-391);

Considérant que ces travaux sont définis dans le plan d'intervention sur les infrastructures routières locales (PIIRL) pour lequel la MRC de Nicolet-Yamaska a obtenu un avis favorable du MTMDET, lesdits travaux consistant notamment en une reconstruction complète de la rue Vigneault, entre l'intersection de la rue Principale jusqu'à 315m vers le sud-est (segment no 86);

Considérant que la municipalité d'Aston-Jonction désire se baser sur l'estimation détaillée du coût des travaux préparée par la firme d'ingénierie mandatée au projet aux fins du calcul de l'aide financière admissible et qu'elle s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MTMDET;

Considérant que la municipalité d'Aston-Jonction a procédé à un appel d'offres pour la réalisation des travaux et que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce du MTMDET sont admissibles à une aide financière;

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Jérôme Dionne que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise la présentation de la demande d'aide financière en vertu des nouvelles modalités d'application du programme, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon ces nouvelles modalités et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

*Adopté*

- Une plainte a été déposée par deux citoyens au sujet d'un creusage de fossé d'égouttement, ce qui a occasionné des odeurs désagréables. Ils disent aussi que la personne qui a procédé n'est mandatée ni par eux ni par la municipalité pour effectuer ce travail, elle n'a donc pas à le faire. M. François Therrien dit que c'est lui qui a nettoyé le fossé. Après discussion, M. le maire demande à la directrice générale par intérim de s'informer auprès de Simon Lévesque de la MRC pour connaître le règlement à ce sujet.
- Une plainte a été déposée pour un terrain non entretenu situé au 1305 rue Principale. La pelouse a été tondue par M. Georges Boudreault mais une partie du terrain ne peut pas être tondue car il y a des débris sur le terrain qui pourraient endommager le tracteur. La clôture également est en train de tomber. Le conseil demande à la directrice générale par intérim de contacter M. Simon Lévesque de la MRC pour qu'il nous dise ce qui peut être fait par la municipalité.
- Un barrage de castor avait été signalé au bureau municipal. Mme Isabelle Girard de la MRC l'a trouvé et il se trouve sur le territoire de Daveluyville. Elle transférera donc le dossier à sa consœur de la MRC d'Arthabaska.

AFFAIRE NOUVELLES

2018-06-90

Jardinières et balconnières pour l'église

Suite à une demande faite par une citoyenne d'avoir deux jardinières et deux balconnières pour l'église il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Alexis Beaupré que deux jardinières soient ajoutées sur la commande de fleurs. *Adopté*

2018-06-91

Approbation de circulation et des traverses de VTT

M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Alexis Beaupré, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise, sur son territoire, la circulation et les traverses de VTT du Club Les Baroudeurs pour 2018-2019. *Adopté*

- Suite à une demande, le conseil autorise le Festival du Blé d'inde qui organise une randonnée à vélo, la circulation dans les rues et routes de la municipalité samedi le 28 juillet 2018.
- Une invitation à participer au congrès de la FQM est présentée. Aucun des membres du conseil n'est disponible pour y assister
- La directrice générale par intérim dépose la confirmation de la subvention pour le Programme de subvention au transport adapté (PSTS) au montant de 39 731\$ qui correspond à 50% de la contribution de base autorisée à notre service de transport adapté pour l'année 2017.

2018-06-92

Travaux de plomberie

Considérant qu'il y a des travaux de plomberie à effectuer au bureau municipal ;

Considérant que la directrice générale par intérim a fait une liste de noms avec les taux horaire de chacun ;

En conséquence il est proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyée par M. Alexis Beaupré de mandater Plomberie Duplessis de Victoriaville pour effectuer les travaux.

CORRESPONDANCE

Changements climatiques et vagues de chaleur

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2018-06-84, 2018-06-85, 2018-06-86, 2018-06-87, 2018-06-90, 2018-06-92 inscrites au présent procès-verbal.

---

Martine Lebeau  
Directrice générale et secrétaire trésorière par  
intérim

2018-06-93

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. Éric De Courval propose la levée de la séance à vingt-deux heures trois minutes (22 h 03).

---

Marc-André Gosselin  
Maire

---

Martine Lebeau  
Directrice générale et secrétaire trésorière par  
intérim